



Mémoires de l'immigration. Propositions pour une étude sociolinguistique des parlers des jeunes des cités urbaines sensibles de la France contemporaine¹

Memories of immigration. Proposals for a sociolinguistic study of young people sociolects in sensitive urban cities in contemporary France

Marie-Madeleine Bertucci

Université de Cergy-Pontoise, Cergy-Pontoise / France

marie-madeleine.bertucci@u-cergy.fr

Résumé : L'article fait l'hypothèse que les parlers des jeunes des cités urbaines sensibles dans la France contemporaine nécessitent pour être appréhendés une approche globale et pluridisciplinaire en raison de leur complexité. À partir de deux corpus, l'article met en place dans un premier temps un cadre théorique général pluridisciplinaire destiné à appréhender l'environnement social des jeunes dont il est question puis dans une seconde partie centrée plus spécifiquement sur une étude sociolinguistique de ces parlers, il tente de montrer que les pratiques langagières étudiées sont emblématiques des interactions sociales à l'œuvre dans ces espaces minorés. Les deux corpus présentés s'inscrivent dans une construction identitaire et une mémoire sociale collective, enracinée dans les cités urbaines sensibles. Ces deux corpus reflètent la vie dans les cités ségréguées et en particulier ce qui a trait à la présence des communautés migrantes. Ils contribuent à l'instauration d'un processus de patrimonialisation caractérisé par l'altérité, fondé sur des solidarités communautaires et une forme de mémoire originale qui exprime un vécu collectif.

Mots clés : migrants ; sociolinguistique ; parlers jeunes ; cités urbaines sensibles.

¹ Ce texte reprend partiellement des informations et des éléments contenus dans les références de l'auteure citées en bibliographie.

Abstract: The paper hypothesizes that young people sociolects in sensitive urban cities in contemporary France require a global and multidisciplinary approach to be understood because of their complexity. Based on two linguistic corpora, the article first sets up a general multidisciplinary theoretical framework designed to understand the social environment of the young people in question and then, in a second part, more specifically focused on a sociolinguistic study of the nonstandard varieties of French those young people speak, it attempts to show that those sociolects are emblematic of the social interactions at work in these minority spaces. Both corpora presented are part of an identity construction and of a collective social memory, rooted in sensitive urban cities. They reflect life in segregated cities and in particular the presence of migrant communities. They contribute to the establishment of a process of patrimonialization characterized by otherness, based on a community solidarity and an original form of memory that express a collective experience.

Keywords: immigration ; sociolinguistics ; young people sociolects ; sensitive urban cities.

Submitted on June 21st 2019

Accepted on August 24th 2019

0. Introduction

L'article fera l'hypothèse que l'objet de recherche énoncé dans le titre : « parlars des jeunes des cités urbaines sensibles de la France contemporaine » nécessite pour être appréhendé une approche globale et pluridisciplinaire en raison de sa complexité.

En se fondant sur deux corpus, l'article construira dans un premier temps un cadre théorique général pluridisciplinaire² destiné à appréhender l'environnement social des jeunes des cités urbaines sensibles puis dans une seconde partie centrée plus spécifiquement sur l'étude des parlars des jeunes, il s'efforcera de montrer que les pratiques langagières convoquées sont emblématiques par leur matérialité linguistique même des interactions sociales à l'œuvre dans ces espaces minorés. Les deux corpus présentés participent à une construction identitaire, à l'élaboration d'une mémoire sociale collective, enracinée dans des lieux bien précis, les cités, qui ne sont pas des « territoires sans histoire [...] » « noyés sous le béton » (BÉGHAIN, 1998, p. 88). Dans cette perspective, on fera

² Restreint néanmoins aux sciences humaines et sociales.

l'hypothèse que ces pratiques langagières contribuent à leur manière à la *production symbolique de lieux exemplaires* (MICOUD, 1991, p. 7) dotés d'une *efficience historique* (GADAMER, 1996). Aptes à susciter une interprétation, elles constituent des objets sémiotiques analysables dans le cadre d'une économie des biens symboliques³ (BOURDIEU, 1977).

Les deux corpus proposés mettent en mots la vie dans les cités ségréguées et ils illustrent en particulier ce qui a trait à la présence de communautés migrantes. De ce fait, ils participent à la constitution d'une partie du patrimoine d'une altérité minorée fondée sur des solidarités communautaires (BERTUCCI, 2010 ; 2011) et une forme de mémoire originale dont la dimension patrimoniale tient aussi à ce qu'elle exprime un vécu collectif (BERTUCCI, 2014). Le patrimoine sera défini ici comme « l'héritage qu'un groupe humain cherche à transmettre aux générations futures » (GRAVARI-BRABAS, 2005, p. 11).

Le premier corpus (BERTUCCI, 2009 ; 2017), dont on proposera des extraits, est formé de 181 écrits d'élèves de deux lycées professionnels de Seine-Saint-Denis,⁴ situés sur le territoire de la communauté d'agglomération de Plaine Commune. Il a été constitué en réponse à un programme de recherche intitulé *Mémoire de l'immigration : vers un processus de patrimonialisation ?* lancé par le Ministère de la Culture et de la communication⁵ et la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration en 2007-2008. Ce corpus a été inclus dans un rapport déposé en 2009 par le Ministère à la Bibliothèque Nationale de France. Il a été mis en ligne sur le site⁶ du Ministère en 2017 dans le cadre de la valorisation de l'ensemble des projets réalisés dans le programme *Mémoires de l'immigration*. Il sera signalé dans l'article sous l'intitulé *Corpus d'écrits d'élèves de lycées professionnels*. Il s'agit de documents bruts restitués à l'identique, dans l'état où ils ont été écrits. On a utilisé pour transcrire les textes du *Corpus d'écrits d'élèves de lycées professionnels* les principes de Grésillon (1994, p. 126). Rien n'est modifié en termes d'orthographe, de syntaxe, de ponctuation ou de signes divers (BERTUCCI, 2009, 2017, p. 25). La graphie d'origine est donc respectée. Le second (BERTUCCI,

³ Les objets patrimoniaux n'étant pas consommés réellement mais symboliquement.

⁴ Département 93.

⁵ Mission à l'ethnologie.

⁶ www.culture.gouv.fr/.../version/.../Ethno_Bertucci_2009. consulté le 21 août 2019.

2019) est extrait du roman de Cherfi⁷ *Ma part de Gaulois*, publié en 2016. La référence au roman sera mentionnée lorsque ce second corpus sera évoqué.

On s'attachera dans un premier temps de la première partie à définir le processus de minorisation qui affecte les communautés de migrants. D'un point de vue théorique, l'étude part de l'idée que ces communautés sont en situation de minorité et qu'elles sont mises dans une situation d'altérité. Puis il s'attachera à montrer qu'elles connaissent des situations de stigmatisation, ségrégation, discrimination. Ces dernières les conduisent à marquer un territoire qui est celui de la banlieue, mais non exclusivement et sans que celui-ci se limite à cette situation. Ces phénomènes se produisent dans un processus de disqualification sociale, doté de formes de sociabilité spécifique, desquelles la violence n'est pas absente. Celles-ci se constituent dans un cadre où la notion de communauté joue un certain rôle qu'il faudra déterminer. On avancera néanmoins que ces territoires courent le risque de l'ethnisation et de la désaffiliation et qu'ils sont potentiellement susceptibles d'être victimes de certaines formes de marginalisation et d'exclusion.

1. La minorisation

1.1 La notion de minorité : les minorités au plan politique et juridique

En sociologie, indique le *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, une minorité est constituée ou susceptible de se constituer quand les membres d'un groupe possèdent une identité socialement infériorisée ou dévalorisée. Le statut peut être assigné de l'extérieur ou revendiqué par la minorité (FERREOL ; JUCQUOIS, 2003). Certains chercheurs posent même la question de savoir si la minorité est une réalité en tant que telle ou une construction idéologique (MARTINEZ ; MICHAUD, 2006), ce qui confirmerait le caractère assigné du statut de minorité. D'une manière générale, la notion renvoie à une situation de désavantage relatif, démographique, politique ou culturel, qui est celle des groupes approchés. Le critère principal est le statut d'infériorité

⁷ Magyd Cherfi a été le parolier et le chanteur du groupe toulousain de rap, *Zebda* avant de commencer une carrière de chanteur en solo. Il a vécu à Toulouse dans la cité des Isards qu'il évoque dans son récit.

par rapport au groupe dominant dont les causes peuvent être dans des combinatoires variables : économiques, linguistiques, politiques, démographiques, culturelles... La minorité peut désigner un groupe ethnique ou religieux, vivant au milieu d'un groupe plus nombreux, et faisant l'objet de discriminations ou d'oppression mais ce n'est pas toujours le cas. On notera que certains individus relèvent de l'expérience majoritaire et minoritaire à la fois.

Les individus participant à l'expérience majoritaire peuvent être convaincus qu'il n'y a pas de processus de domination. Les membres de la minorité ont une expérience sociale commune. Les signes qui distinguent une minorité sont problématiques parce que leur interprétation est délicate, et peut dépendre du contexte politique et social. La notion ne se laisse pas réduire à des traits identifiables et généralisables et on peut même se demander si l'exercice de définition ne participe pas du processus de minorisation.

Au plan politique, la définition proposée par l'ONU, fait souvent référence :

Un groupe numériquement inférieur au reste de la population d'un État, en position non dominante, dont les membres – ressortissants de l'État – possèdent du point de vue ethnique, religieux ou linguistique des caractéristiques qui diffèrent de celles du reste de la population et manifestent même de façon implicite un sentiment de solidarité, à l'effet de préserver leur culture, leurs traditions, leur religion ou leur langue (CAPOTORTI, 1991, p. 568).⁸

Cette définition a été élaborée en 1986 par Deschênes, pour la Sous-Commission des Nations Unies dans sa « Proposition concernant une définition du termes « minorités » » :

Un groupe de citoyens d'un État, en minorité numérique et en position non dominante dans cet État, dotés de caractéristiques ethniques, religieuses ou linguistiques différentes de celles de la majorité de la population, solidaires les uns des autres, animés, fût-ce implicitement, d'une volonté collective de survie et visant à l'égalité en fait et en droit avec la majorité (DESCHÊNES, 1986, p. 291).

⁸ Rapporteur Spécial pour les Nations Unies.

Si ces deux définitions améliorent la compréhension du concept de minorités, elles présentent des inconvénients. La question de la minorité numérique notamment, pose problème quand il n'y a pas de claire minorité ou majorité numérique. Ensuite, un groupe ethnique distinct peut former une majorité numérique sans être dans une position dominante, et certaines minorités sont oligarchiques.

L'intérêt de la définition de Deschênes est qu'elle induit le principe d'auto-identification dans la détermination du statut de minorité. Elle n'insiste pas néanmoins sur l'idée que la minorité est construite dans une négociation éventuellement conflictuelle avec la majorité. La perception qu'a le groupe de se sentir dans une position minoritaire devient dès lors prépondérante.

En même temps, le critère de la citoyenneté exclut les communautés migrantes du statut de minorité. C'est l'application du régime juridique de la nationalité, fondé sur le *jus soli* ou droit du sol, qu'on connaît en France selon lequel la citoyenneté dépend du pays de naissance (FERREOL ; JUCQUOIS , 2003).⁹ Ensuite, la définition de Deschênes interroge le sens et l'extension des adjectifs, ethnique, religieux et linguistique dont la définition reste délicate. L'évocation de la différence enfin par rapport à la majorité pose la question de savoir ce qu'est une majorité, s'il existe des majorités stables et ce qu'on fait des cas finalement nombreux où les acteurs vivent à la fois une expérience majoritaire et minoritaire. La question linguistique et la pratique ou non de la langue d'origine est éclairante à cet égard, notamment dans le rapport que les locuteurs migrants entretiennent avec leurs langues (BERTUCCI ; CORBLIN, 2007). On peut être citoyen français, avoir comme langue maternelle le français et être d'une minorité, sans avoir pour autant forcément le sentiment d'être minorisé. En fait, ce sont les processus de minorisation de certains groupes qui posent problème, plus que le fait d'appartenir à une minorité. Ils coïncident avec les processus de mise en altérité et contribuent aux phénomènes de marginalisation qu'on verra plus loin. Les perspectives politiques et juridiques ne prennent pas assez en compte, semble-t-il, ces questions. En revanche, l'analyse sociolinguistique trouve toute sa pertinence ici du fait de la critique qu'elle propose de la minorisation, qui permet de construire la notion au plan théorique.

⁹ Article Minorités (droits des).

1.2 Minorations, minorisations, minorités

Les trois notions en présence ne sont pas superposables ni interchangeables. On reprendra rapidement les définitions proposées par Blanchet (2006) s'appuyant sur des recherches effectuées sur le lexique dans le *Trésor de la Langue Française Informatisé* (désormais *TLFI*) et dans différentes disciplines. « Minoration » renvoie plutôt à « majoration » au sens mathématique et comptable, « minorisation » est utilisé dans des problématiques de sciences humaines et sociales, les emplois sont quantitatifs. Le *TLFI* évoque la minorité pour l'individu non adulte, le sens moderne n'apparaît qu'au XIX^e siècle. « Minoration » est surtout employé dans le contexte de la finance, « minorer » comporte un sens qualitatif et quantitatif. « Minoriser » est vu comme un synonyme de « minorer » : « diminuer la valeur ou l'importance de quelque chose » dans le contexte de la finance et aussi dans d'autres contextes. « Minoritaire » est adjectif, le sens est principalement quantitatif et vu ensuite comme « relatif à une « minorité » ».

Les sens de « majorité, majoritaire, majorer » sont symétriques et possèdent des valeurs qualitatives et quantitatives. Si « minoration » paraît avoir des emplois orientés vers le sens quantitatif, on note une relative confusion dans les usages des autres termes du champ (BLANCHET, 2006, p. 21). Selon le même théoricien, en sociologie et en anthropologie, il y a fluctuation entre la *primauté accordée au quantitatif ou au qualitatif*. L'évocation des processus est moins importante que celle des états, le terme de minorité est le plus fréquemment employé (BLANCHET, 2006, p. 22). En sociolinguistique, c'est le critère qualitatif qui l'emporte, et donc la notion de subordination, de domination liée à l'organisation sociale, la « minorité » étant la plupart du temps numériquement plus petite.¹⁰ Dans cette perspective, les processus dominant et sont plus souvent mentionnés (minoration, minorisation) que les états (minorité, minoritaire) (BLANCHET, 2006, p. 25). On peut donc dire que généralement minorité est employé au sens de groupe dominé ou inférieur. Minoration est présent sans définition dans des contextes où l'on trouve aussi « diglossie, dominant-dominé, conflit, subordination, marginalisation qui relèvent plutôt du qualitatif avec aspects quantitatifs associés » (BLANCHET, 2006, p. 27). « Minorisation » apparaît peu et surtout dans une perspective quantitative (BLANCHET, 2006, p. 24-25).

¹⁰ Mais pas toujours. On a pu le voir en Afrique du Sud pendant la période de l'*Apartheid*.

« Minoration » sera donc employé pour désigner des aspects qualitatifs et « minorisation » des aspects quantitatifs. (BLANCHET, 2006, p. 28)

La notion de minorité est la plupart du temps liée à celle de majorité à travers l'idée d'opposition et de conflit. On reviendra sur ce point en posant la question de savoir s'il existe une complémentarité entre statuts majoritaire et minoritaire, et si l'on peut parler de la coexistence d'une valorisation / dévalorisation (BLANCHET, 2006, p. 26). On citera pour illustrer la situation de minorisation des communautés concernées et introduire la notion de recherche compréhensive abordée plus bas les lignes suivantes de Sofian ¹¹ extraites du *Corpus d'écrits d'élèves de lycées professionnels* à propos de la cité Les Presles-La Source située à Epinay-sur-Seine (93).

Le lieux qui me tient particulièrement à cœur c'est le locale de mon quartier, c'est l'endroit où se rejoint tous le soir après les cours. Pour moi personnellement c'est un endroit de divertissement, on peut être à 10 maximum.

Il y a un canapé, 3 fauteuils, une télévision, une console de jeux. Le gardien de l'immeuble, ce [...] local nous empêche de galérer dans la halle de l'immeuble qui est en ce moment illégalement interdite. Je ne suis pas dans un monde (?) s'y on y réside pas.

Cette endroit se situe dans la ville d'Epinay-sur-Seine dans le quartier (Les Presles, La Source) au ... rue du CDT Bouchet.

Si vous voulez nous rendre visite il n'y a pas de problème, vous êtes les bienvenus (SOFIAN, 2009, 2017, p. 61).

Pour conclure, on peut dire que le champ des notions de « minorité, minoration, minorisation » suppose des critères quantitatifs, bien que ceux-ci méritent d'être nuancés, des critères qualitatifs : inégalité, subordination, marginalisation, conflit mais aussi complémentarité minoritaire / majoritaire (BLANCHET, 2006, p. 27). Qualitatif et quantitatif sont largement associés. Ce dernier semble une modalité particulière du qualitatif. Les chiffres sont à la fois *subjectifs* (BLANCHET, 2006, p. 27) et réflexifs, les objets ou catégories mesurés par le chercheur sont en fait construits par lui, de même que les méthodologies et les interprétations.

¹¹ L'origine des données a été anonymisée pour la protection des données personnelles des élèves de lycées professionnels concernés. Par ailleurs, les patronymes n'ont pas été utilisés.

1.3 Méthodologie de la recherche : la perspective compréhensive

Les objets abordés dans la recherche ont à des degrés divers des contours plus ou moins délimités. La notion de banlieue se réduit difficilement à la définition classique de l'objet scientifique de par son caractère protéiforme justement. Elle n'en est pas moins un objet d'étude, qu'on construit comme tel (BERTUCCI ; HOUDART-MEROT, 2005). Or, elle illustre bien la démarche scientifique à laquelle on se référera qui est celle de la perspective compréhensive, qui part du terrain en inversant les stades de la construction de l'objet : « Le terrain n'est plus une instance de vérification d'une problématique préétablie mais le point de départ de cette problématisation » (KAUFMANN, 1996, p. 20). Outre la place spécifique qu'occupe le terrain, cette analyse ne rompt pas totalement avec le savoir commun. Elle postule même une rupture relative, qui nuance la présentation que donne la tradition de la rupture épistémologique, l'opinion commune étant toujours présentée comme un non savoir, une illusion. Or, Kaufmann insiste sur l'idée que ce savoir commun peut receler des informations et apporter des connaissances. Place du terrain et intérêt porté au savoir commun amènent à se situer dans le cadre des démarches qualitatives et de la nature spécifique du terrain et de son foisonnement.

La théorie se construit peu à peu et naît de la construction d'un terrain, qui permet d'élaborer les hypothèses d'analyse, notamment dans le cadre de l'étude de la variation linguistique. On est proche ici de l'école de Chicago et des travaux sur les récits de vie et la migration (THOMAS ; ZNANIECKI ; WISZNIEWSKI, 1998), sur les gangs ainsi que de la perspective de la *Grounded Theory*, ou théorie venant d'en bas (STRAUSS, 1992).

La démarche de Strauss est inductive, le mouvement va de la recherche empirique à l'élaboration de modèles théoriques. Elle vise essentiellement à mettre en place des hypothèses, une théorie sans forcément chercher à produire une théorie causale à l'origine de ces phénomènes. On retiendra surtout la notion d'*ordre négocié* et l'approche de la vie sociale en termes de réseau d'acteurs en coopération et conflits, indispensable pour approcher la question des banlieues. Jusqu'à quel point cependant peut-on transposer la théorie sociologique et jusqu'où ce modèle est-il opératoire en sociolinguistique ? Au bout du compte quel est le degré de porosité entre les disciplines, particulièrement dans le cas d'une construction cloisonnée de celles-ci, qui exclut l'interdisciplinarité

– ce qui n’est pas la perspective de cet article – ? La réponse à ces questions excède ce travail dont l’objectif premier n’est pas le débat épistémologique et nécessiterait beaucoup plus d’amplitude d’écriture. On notera que la méthodologie de Strauss se prête particulièrement bien à l’analyse de terrains spécifiques et qu’elle est bien adaptée à celui de la banlieue comme on a essayé de le montrer modestement avec la constitution du *Corpus d’écrits d’élèves de lycées professionnels*. On retiendra également la souplesse que la démarche qualitative confère à la recherche, notamment à la perspective compréhensive abordée ici (BERTUCCI, 2006).

On considère généralement que l’écueil de la démarche qualitative est celui d’une dérive subjectiviste liée au mode de formulation des hypothèses au fur et à mesure de la confrontation avec le terrain, souplesse qui peut donner l’impression d’un manque de rigueur. La force de cette démarche réside surtout dans ce qu’elle donne un statut nouveau au chercheur, qui n’est plus extérieur à son objet mais qui est présent dans la recherche. Ce dernier est conscient de sa subjectivité (de ce qu’il est et d’où il vient) et revendiquant une réflexivité productive, sans être séparé du social pour autant. Il n’y a pas d’opposition ici entre la réflexivité individuelle et la réflexivité sociale. Les deux sont intriquées et s’alimentent mutuellement (KAUFMANN, 2001, p. 208-209) dans le cadre d’une construction de la notion d’altérité. Leur rapprochement au plan méthodologique et théorique se justifie par la référence à l’unité multiplexe (MORIN, 1990) et à la notion de valuation.

1.4 L’approche de la complexité : l’unité multiplexe et la valuation

L’unité multiplexe, constituée de pôles différents mais inséparables, est le lieu d’une tension dynamique entre l’unité et la multiplicité, entre la recherche de l’homogénéité et la présence de la diversité. Par le principe d’homéostasie, réorganisation et réajustement constant, cette tension dynamique s’équilibre non de manière statique, mais dans un processus en mouvement, un équilibre dynamique (BLANCHET, 2006, p.29). On insistera sur la dimension sociale de l’unité multiplexe qui souligne l’intrication entre les faits sociaux et les faits linguistiques dans laquelle se joue un élément important, celui de la valuation sociale.

La question de la valuation est essentielle, cette dénomination permet d'éviter les connotations négatives du mot évaluation. L'intérêt de cette analyse est qu'elle montre – en sortant de l'explication par le conflit et l'opposition binaire – que les processus majoritaire et minoritaire sont interdépendants, sans que la péjoration soit toujours exclusivement du côté du minoritaire. Ces deux caractéristiques illustrent le caractère construit et non « inné » ou « naturel » des traits attribués aux faits sociaux. Il s'agit d'un processus dynamique dans lequel les valuations sont intriquées et sans cesse réactivées, sans que cela exclut forcément pour autant la présence d'éléments stables. Cette *notion dynamique complexe* (BLANCHET, 2006, p. 32) se développe selon les périodes temporelles, les configurations spatiales, les différents types d'organisation sociale et les interactions des acteurs sociaux. On peut donc substituer à la notion statique de minorité, la notion dynamique complexe de minoritarisation / majoritarisation / valuation sociale :

Seraient ainsi considérés minoritaires un groupe ou une pratique sociale dont la valuation négative (= la minoritarisation) l'emporte sur la valuation positive (= la majoritarisation), et inversement le cas échéant. (BLANCHET, 2006, p. 34).

Le processus de valuation se joue dans une tension entre major et minor. Les mouvements de minoritarisation / majoritarisation se font en face à face. La stigmatisation de la banlieue conduit à valoriser le centre des villes. La satellisation est une caractéristique majeure de ce processus, compte tenu de la force d'attraction des groupes majoritaires, qui conduit les minoritaires à perdre leur indépendance.

Une des conséquences de la mise en altérité et du processus de minorisation réside dans la ségrégation et la disqualification sociales qu'on illustrera par l'extrait suivant du *Corpus d'écrits d'élèves de lycées professionnels* :

La France : est un endroit important pour moi, mais j'aime pas la ville paris à part mon quartier de Clichy sous bois. Ya trop de rasiste, on nous regard toujours de travers, on se fait toujours interpeler pour rien, on nous fait perdre notre temps à nous interpeler. Voilà c'est pour sa que j'aime pas la ville de paris (ABDULAYE, 2009, 2017, p. 49).¹²

¹² Voir supra pour la question de l'anonymisation.

2. Altérité et minorisation : la ségrégation : vers des formes de disqualification sociale

La problématique initialement proposée part d'une réflexion triangulaire sur l'altérité, la minorisation et la ségrégation et de ce fait elle met en évidence les conséquences sociales de la minorisation.

On a postulé qu'il existait un processus de stigmatisation qui touchait les migrants et qu'il en résultait une disqualification sociale (PAUGAM, 2005, p. 56).

2.1 Stigmate et quartier : les « cités de banlieues »

On admettra que la stigmatisation est une conséquence de la minorisation et qu'elle s'attache à un ensemble social où la langue, et ce particulièrement dans les situations diglossiques, est indissociable des locuteurs, qui eux-mêmes sont assignés à un espace. La cité ou grand ensemble fait l'objet de représentations symboliques fortes en termes d'unité et de clôture liées à une architecture spécifique : les « barres » (LEPOUTRE, 1997, p. 54 et suiv.).

La notion de *stigmaté* (GOFFMAN, 1975, p. 12) a pour but d'approcher les signes sociaux du handicap à partir de l'étude des interactions. Le stigmate est un signe ou un ensemble de signes, qui marquent l'individu de façon négative. Il désigne une différence perçue négativement et discrédite celui qui le porte. Les stigmates construisent ou contribuent à construire une *identité sociale virtuelle* potentiellement disponible et différente de l'identité sociale réelle (GOFFMAN, 1975). En situation de pauvreté et de précarité, les migrants portent des stigmates et les transfèrent à leur tour aux lieux qu'ils occupent. En cela, on observe un fonctionnement attendu de la norme, qui se construit en définissant les usages à prescrire et en en prohibant d'autres (DUBOIS *et al.*, 2002). On supposera que vivre ou occuper tel lieu constitue un élément décisif de l'identité sociale et concourt à la formation d'un faisceau de signes convergents. Cette rupture apparaît à travers les perceptions de l'espace.

L'espace est ici l'espace social, c'est-à-dire un lieu qui est socialement produit et dans lequel ont lieu des relations codifiées (CONDOMINAS, 1977, p. 5). L'espace est donc à la fois le lieu où se produit l'activité humaine, mais aussi le mode d'expression et de manifestation de la société dans son ensemble. La frontière peut paraître parfois mince dans les discours stigmatisants entre marginalité et

déviance, lesquelles sont renvoyées vers une altérité soumise au soupçon. La représentation dominante, souvent stéréotypée et parfois démentie par la réalité des lieux est celle d'un espace dévalorisé cumulant les handicaps (LEPOUTRE, 1997, p. 40).¹³ La banlieue est en effet d'abord « un sujet d'opinion » avant d'être un « objet scientifique » (VIEILLARD-BARON, 2005, p. 32). Elle incarne la dissociation contemporaine entre « un espace virtuel de très haute fréquence et un territoire réel de fréquence nulle ou incertaine, celui de la quotidienneté difficile » (VIEILLARD-BARON, 2005, p. 32).

2.2 D'un espace stigmatisé à une catégorie de pensée

Par sa seule mention, l'espace de la banlieue évoque des problèmes sociaux, violence urbaine, communautarisme, fanatisme religieux, difficultés scolaires, relégation, habitat dégradé, déficit culturel et aussi plurilinguisme et pratiques langagières stigmatisées... L'habitat contredit la vision socialement admise de la normalité et de l'acceptabilité, qui résulte de l'amalgame entre des faits divers ayant eu lieu en périphérie et qui contribuent à construire « une catégorie de pensée et de désignation : celle de « banlieue » et un espace (BAUDIN ; GENESTIER, 2002, p. 8). On postulera donc que la banlieue devient une notion à part entière, une catégorie conceptuelle faisant la synthèse d'un certain nombre de problèmes sociaux, politiques et aussi linguistiques. Ceci ne va pas sans susciter d'amalgame et même si le caractère protéiforme de la notion peut conduire à douter que la banlieue soit un terrain de recherche.

Le terme désigne dans le discours commun une réalité sociale et linguistique, qui induit une perception du réel. La première tâche que l'on s'est assignée a été de *désévidencier* la notion (LAHIRE, 1999, p. 24) et de tenter de lui restituer sa complexité. Cette représentation de l'altérité se déploie sur une approche par l'espace qui amène à poser en ces termes des problèmes sociaux. Cette démarche *spatialiste* – production par l'espace de problèmes sociaux – et *localiste* – confusion de l'espace et des attitudes et identités de ceux qui s'y trouvent – (BAUDIN ; GENESTIER, 2002, p. 11) renvoie au fait que parler de la banlieue conduit à évoquer inéluctablement un problème social tout en l'euphémisant pour éviter d'évoquer des questions problématiques (BERTUCCI ; HOUDART-

¹³ On utilise le terme d'espace comme étant humainement investi dans une perspective socio- géographique en suivant Vieillard-Baron (2005, p. 32).

MEROT, 2005). C'est également la raison pour laquelle on a proposé les développements précédents sur la minorisation et sur la question de l'unité multiplexe, afin de construire un cadre théorique préalable.

2.3 Ségrégation et discrimination : la notion d'ethnicité

2.3.1 L'ethnicité

Isabelle Clair (2015, p. 113) souligne que « le terme « race » souvent perçu comme une importation nord-américaine, fait débat en France. Ses détracteur(trice)s, qui ne nient pas l'existence de groupes sociaux racisés, lui préfèrent souvent « ethnicité » : terme moins connoté et dépourvu de référence au biologique ». La notion d'ethnicité constitue le produit d'un certain nombre de « constructions sociales à l'instar d'autres catégories comme le genre ou la classe (DORLIN, 2008), par la mise en exergue de caractéristiques chargées d'emblématiser de soi-disant différences entre des groupes d'individus et de les réifier comme minorités naturelles » (COGNET, 2010, p. 103) du fait de l'essentialisation et de la réification de leurs caractéristiques. Cognet, à ce propos, souligne que le discours commun comprend la notion d'« assignation ethnique » comme « une différence de pratiques culturelles » et celle d'« assignation raciale » comme « une différence inscrite dans le biologique, reliée plus ou moins explicitement à des attributs phénotypiques » (COGNET, 2010, p. 103). Elle précise que :

Ces constructions sociales de différences procèdent de la *racisation* des individus qui n'est autre que l'instruction d'une altérité radicale par essentialisation de toutes sortes de traits culturels ou biologiques attribués, nolens volens, à l'ordre de la nature des choses (COGNET, 2010, p. 103)

Cette catégorie qu'est l'ethnicité fonctionne comme une « prophétie autoréalisatrice » (COGNET, 2010, p. 103) et s'impose comme une « injonction de conformité » et un « rôle » (COGNET, 2010, p. 103) aux individus assujettis à ce type de regard social. Les extraits suivants du corpus tirés du roman de Cherfi, *Ma part de gaulois*, illustrent la dimension de l'ethnicité à travers le jeu sur les effets de variation des dénominations des différentes catégories ethniques ou le juron « sa race ». Le substantif *Arabe* semble y fonctionner comme un terme non marqué

disséminé dans le texte à travers des énoncés souvent sentencieux sur le modèle « Nous les *Arabes* » (CHERFI, 2016, p. 93).

Effets de variation des dénominations des différentes catégories ethniques	Pour les Arabes : <i>reubeus</i> p. 96 ; <i>bicots</i> p. 91 ; <i>bougnoules</i> p. 112 Pour les Gitans : <i>gitan</i> p. 92 ; <i>manouche</i> p. 94 Pour tous les non Gitans, on rencontre le générique <i>raclos</i> : « vous, les <i>raclos</i> » p. 92
Les jurons	Sa race : « <i>Sa race</i> , là si j’y vais c’est la latche » (honte) p. 91

2.3.2 L’ethnicité territoriale

Un des aspects de la stigmatisation des espaces de banlieues coïncide, sans en être la résultante, avec l’arrivée des familles immigrées. Leur installation dans les quartiers populaires de la périphérie a contribué à ce qu’on désigne comme l’ethnisation des classes populaires. Il est difficile pour les populations concernées d’aller vers une autonomisation sociale du fait de cette stigmatisation et de cette minorisation spatiales, qui les placent dans une altérité génératrice d’exclusion. On a pu parler à cet égard de « quartiers d’exil » (DUBET ; LAPEYRONNIE, 1992) du fait de la « concentration » de populations non autochtones dans certaines villes ou quartiers défavorisés sur le plan économique et social (LORCERIE, 2009, p. 64) comme l’indique l’extrait du texte de Grâce¹⁴ (2009, 2017) à propos de la ville de Saint-Denis :

Je suis à Paris et j’habite tout précisément à Saint-Denis, dans une ville comme à Abidjan justement. Ici, on peut croire que l’on est en Afrique, on voit surtout des Noirs et des Arabes, c’est rare de voir des Blancs alors que c’est dans leur pays qu’on est même (GRÂCE, 2009, 2017, p. 52).

Cette concentration est génératrice de ségrégation, c’est-à-dire d’un « creusement de distances entre populations autochtones et populations vues comme d’origine différente » (LORCERIE, 2009). Elle note à ce sujet que le recours au critère ethnique pour désigner l’autre sous-entend « une auto-définition ethnique de soi – assumée ou non (en France, c’est l’idée de « Français de souche ») » (LORCERIE, 2009, p. 65). En plus, elle

¹⁴ Voir supra pour la question de l’anonymisation.

analyse le lien entre l'espace stigmatisé et la présence au sein de cet espace de populations non autochtones comme une forme de ce qu'elle nomme l'« ethnicité territoriale » (LORCERIE, 2009, p. 65) comme l'illustrent les propos suivants :

Pour résumer, l'« ethnicité territoriale » renvoie à la formation d'une configuration sociale¹⁵ inscrite dans un espace où des facteurs sociaux (concentration de populations démunies, manque d'emploi, dépréciation du lieu pour diverses raisons) sont combinés aux facteurs intersubjectifs de la visibilité ethnique (réactions identitaires diverses) (LORCERIE, 2009, p. 65).

Les lignes qui suivent illustrent le processus d'assignation à résidence producteur de l'ethnicité territoriale à la cité Arago à Saint-Ouen (93) :¹⁶

Le lieu qui me touche particulièrement a cœur avec lequel ou je me sens le mieux c'est ma cité. Une cité qui se trouve à Saint Ouen près de Clichy-la-Garenne et Paris. La cité s'appelle ARAGO une cité la où j'ai grandi, c'est une cité près des grandes entreprises. C'est la où je me sens le mieux car il y a tout mes amis qui habitent dans la cité, en plus on se connaît depuis tout petit. Dans la cité je connais tout le monde et tout le monde me connaît il y a des familles maliennes, sénégalaises, algériennes, marocaines, tunisiennes et plein d'autres nationalités mais cela sont les principales. Quand je suis dans ma cité avec mes amis c'est comme si j'étais chez moi quand je sors de la cité c'est une autre chose. Dans la cité on peut s'amuser car il y a un terrain de foot, un parc, un terrain de tennis, et de

¹⁵ On proposera la définition suivante de la notion de configuration sociale : « Le terme configuration a plusieurs acceptions en sociologie. [...] Le terme renvoie cependant, d'abord, à la théorie élaborée par le sociologue allemand Norbert Elias. Ce concept signifie que la société est un réseau d'interdépendances entre individus. [...] Largement supplantée par le concept de champ élaboré par Bourdieu pour décrire un système de relations dans lequel la domination est première et s'impose aux dominés sans qu'ils s'en aperçoivent, la façon dont Elias pense le jeu concurrentiel connaît un renouveau d'intérêt en France depuis les années 1990. Son approche est notamment mobilisée par des sociologues comme Bernard Lahire, plus soucieux de ne pas écraser la réflexivité des acteurs tout en maintenant la contrainte du monde social (Duvoux, 2015, p. 52-54) ».

¹⁶ 93 est le numéro de département de la Seine-Saint-Denis. Ce département est situé en banlieue au Nord-Est de Paris dans la *Petite Couronne*. Celle-ci se trouve dans la proche périphérie de Paris.

basket. C'est le lieu où je peux rester des journées entières sans le moins de problème avec mes amis, avec les gens de la cité on s'entend bien avec tout le monde A part quelque s'un qui nous en merde. Dans la cité depuis la primaire au lycée je suis dans cette cité.¹⁷ Mais sinon c'est le seul lieu est l'endroit que j'aime le mieux particulièrement (CAMARA, 2009, 2017, p. 52-53).

La relégation n'est pas un phénomène nouveau mais les émeutes de 2005 ont révélé les difficultés de certains citoyens français, qui se perçoivent et qui sont amenés à se percevoir comme illégitimes du fait d'une société à laquelle pourtant ils appartiennent, dont ils sont citoyens, mais qui continue à les voir comme différents. Fassin (2006) montre que la loi française ne reconnaît pas la notion de race, n'impose pas de barrière à la circulation et n'organise pas le découpage ethnique de la population comme cela a pu être le cas en Afrique du Sud par exemple. Cela n'empêche pas néanmoins qu'il existe en banlieues des concentrations communautaires de populations pauvres dans les cités (FASSIN, 2006). À quels critères faut-il attribuer ces processus de discrimination, cette mise en altérité, qui essentialisent la différence ? Nationalité, couleur de peau, patronyme, variété de français, pratiques linguistiques ? Fassin pose la question de savoir si le critère implicite mais puissamment actif n'est pas une forme de discrimination liée à l'origine qui ne se dit pas. Ces discriminations n'impliquent pas nécessairement de racisme mais lorsqu'elles se manifestent, elles font porter aux personnes concernées la responsabilité de la discrimination, ce qui évite d'aborder la question en termes politiques et économiques.

On peut l'expliquer par l'absence de *cohérence démographique*, d'*unité culturelle* et d'organisations représentatives fortes, ce que Wacquant décrit comme « l'absence de parallélisme institutionnel » (2006). La déprolétarianisation, qu'on abordera plus bas, est aussi une modalité d'explication. La déstructuration née de la déprolétarianisation aurait permis des modalités d'organisation communautaire, caractérisées par une endogamie et un repli sur des traditions culturelles, notent certains observateurs. Force est de constater que les points de vue sont variés et dépendent de la perspective dans laquelle on se place, ils reflètent aussi l'absence de consensus social sur la question.

¹⁷ Les textes ont été transcrits de manière identique à leur version originale. C'est l'auteur lui-même qui a barré le texte. Voir la présentation des deux corpus dans l'introduction de l'article supra.

3. Désaffiliation, déprolétarianisation

On distinguera cependant les banlieues françaises par trois traits majeurs : la désaffiliation et, au-delà l'esprit de scission qui anime certains groupes, l'ethnicisation qu'on a déjà évoquée et la difficulté d'aller vers une autonomisation sociale.

La désaffiliation (CASTEL, 1995) résultante des difficultés économiques et du chômage définit la marginalisation qui en résulte (chômage et précarité des travailleurs pauvres). Cette précarité et la segmentation de l'espace aboutissent à une spécialisation et à un appauvrissement du logement social en banlieue, souvent dégradé. Elles contribuent à assigner à résidence des familles qui n'ont aucun autre choix résidentiel (SINTOMER ; BACQUÉ, 2002, p. 102). Les mêmes auteurs (2002, p. 107) soulignent que, de là peut naître un esprit de scission, notamment chez certains jeunes, sans qu'on puisse parler d'une contre-affiliation globale en l'état actuel des choses, qui aurait pour conséquence l'adhésion à d'autres systèmes de valeurs, islamistes par exemple. On observe cependant des solidarités primaires fondées sur des regroupements communautaires, qui se sont construites avec l'arrivée des familles migrantes et leur installation dans les logements sociaux.

Un des aspects de la stigmatisation des espaces de banlieues coïncide avec l'arrivée des familles de migrants. Leur installation dans les quartiers populaires de la périphérie a contribué à l'ethnicisation des classes populaires. Il devient dès lors difficile pour les populations concernées d'aller vers une autonomisation sociale du fait de cette stigmatisation et de cette minorisation, qui les placent dans une altérité génératrice d'exclusion, notamment linguistique.

Par ailleurs, on peut se demander si la conception française de l'intégration en maintenant l'assujettissement aux modèles institutionnels n'est pas contre-productive et ne contribue pas au maintien des phénomènes de stigmatisation / minorisation.

Décrite par Lorcerie (1994) comme *nationaliste-républicaine*, cette position a créé un consensus général, mais a empêché toute expression de la différence, perçue immédiatement comme dissidente et portant les germes du communautarisme (BAUDIN ; GENESTIER, 2002, p. 115). On peut donc se demander si, au fond, cet idéal d'intégration au nom de l'assimilation, n'a pas frappé de manière normative toutes les manifestations de différenciation, en privant les individus concernés de

toute marge de manœuvre et d'autonomie (RUDDER, 2002, p. 116) et en stigmatisant toute expression de l'altérité.

3.1 La déprolétarianisation

Elle se manifeste dans les années soixante-dix et se caractérise par la dilution de la classe ouvrière, du fait de la déprolétarianisation et de l'affaiblissement des liens sociaux fondés sur l'identification à une communauté de destins, qui caractérisaient les faubourgs ouvriers (WACQUANT, 2006, p. 279). La déprolétarianisation se définit comme la sortie durable du marché du travail salarié d'une fraction importante de la classe ouvrière, qui a de fortes difficultés à retrouver un emploi stable (RIFKIN, 1996 ; WACQUANT, 2006).

La déstabilisation de la classe ouvrière est liée aux transformations du travail, au poids du chômage et à l'apparition d'une forte proportion de travailleurs pauvres, qui ont désorganisé son mode de reproduction et ont contribué à l'augmentation de la fragmentation sociale et de la précarité. Wacquant (2006, p. 274-275) parle même de *salariat désocialisé*, notamment en raison de l'affaiblissement des mécanismes de protection sociale et de la désorganisation de ce nouveau salariat, liée à la disparition du cadre social et temporel commun fourni par l'emploi. On ne peut donc plus parler dans ce contexte d'homogénéité sociale, sinon de manière faible, par un trait négatif : la marginalité. Celle-ci ne permet pas une organisation et des actions communes, du fait de la divergence des intérêts mais permet néanmoins le partage d'une position commune face aux « autres ». C'est la raison pour laquelle, définir l'espace de la banlieue comme la *concentration territoriale des personnes les plus pauvres* (MAURIN, 2004, p. 15) peut sembler significatif.

Ce long détour par l'évocation des problèmes sociaux a pour objet d'inscrire dans une thématique sociale les questions linguistiques. En effet, on peut penser qu'une reconnaissance de la diversité linguistique passant par une prise en compte des particularités linguistiques serait un début de solution.

Au plan linguistique, répond la stigmatisation des pratiques langagières et notamment de l'obscénité et de la grossièreté (LEPOUTRE, 1997, p. 153 et suiv.), qui sont l'emblème de cette violence dans le discours commun (BERTUCCI ; DAVID, 2003 ; BERTUCCI ; DELAS, 2004) sans que soit perçue la dimension ludique. Cette question des pratiques langagières illustre le fonctionnement du processus de mise

en altérité par le biais de la radicalisation d'une rupture entre un *eux* et un *nous* (FATTIER, 2004). Cet ensemble de phénomènes concourt à la formation d'une image négative du quartier, participant parfois de l'imagerie traditionnelle des mauvais lieux. Ces représentations péjoratives résultent largement de l'incompréhension et de l'absence de perception du mode de fonctionnement propre à cette population qu'on va aborder maintenant.

4. Français populaire / français des banlieues

La question linguistique renvoie aux phénomènes identitaires précédemment évoqués et les met en mots. Elle relève d'un processus de patrimonialisation qui s'inscrit dans l'ordre du patrimoine immatériel. L'identification de la variété de français en jeu est importante car elle contribue à renouveler la définition de la variété dite du français populaire au sujet de laquelle on fera l'hypothèse qu'on peut lui adjoindre ce qui est désigné comme le français des cités (GOUDAILLIER, 2001) ou encore le français des banlieues (BERTUCCI ; DELAS, 2004). D'un point de vue normatif, le français populaire constitue « un classificateur déclassant » (GADET, 2003a, p. 1). Comme tel, il s'inscrit dans le contexte de minorisation-stigmatisation qui nous occupe.

4.1 Un ensemble hétéroclite de formes hétérogènes

Il désigne « un ensemble de formes non standard » et correspond à « un construit social hétéroclite » porteur d'une « fonction déclassante implicite » (GADET, 2003a, p. 1). La notion d'hétérogénéité sociale est importante ici et elle correspond sur le plan linguistique à des pratiques langagières marquées par la variabilité et l'instabilité¹⁸ comme l'indique le commentaire métalinguistique suivant qui souligne un fait de français non normé : « Il parlait comme tous les Manouches à la première personne du pluriel » (CHERFI, 2016, p. 94). De ce point de vue, la notion de français populaire est plus englobante, que celle de langue des jeunes. Les exemples relatifs à la morphologie présents dans le roman de Cherfi qu'on va proposer illustrent le caractère hétéroclite et l'hétérogénéité mentionnés :

¹⁸ On notera que c'est le fait de toutes les « variétés » avant que la cohérence n'en soit montrée par les linguistes (AUROUX, 1994).

Morphologie verbale à l'imitation du tzigane selon l'auteur	« tu tournons l'dos et y te plante » p. 91 ¹⁹ « Vous f'zons des photos » p. 92 ; « y vous donnons d'largent » p. 94 ; « et l'école à quoi ça servons » p. 94
Morphologie du pronom personnel sujet Y pour il / ils se caractérisant également par une non discrimination du singulier (il) et du pluriel (ils)	Singulier : Y pour il, anaphorique de Henri « juste Henri quand y chante » p. 68 « Les gars y chante juste » p. 71 Pluriel : Y pour ils, anaphorique de ces bâtards Tu crois que tous ces bâtards y vont faire le docteur, c'est que de la racaille, tu tournons l'dos et y te plante p. 91
Morphologie des pronoms démonstratifs	Pas comme célass (ceux-là p. 92)

4.2 Le verlan et l'hybridation

La question de savoir si la langue des jeunes constitue « une variété indépendante de la description traditionnelle des traits populaires » (GADET, 2003a, p. 1) repose sur l'existence potentielle de traits distincts. La langue des jeunes se caractérise par *la courbe intonative et l'accentuation* (GADET, 2003a, p. 1 et 2003b, p. 86 ; FAGYAL, 2003) et par le lexique. En revanche, au plan grammatical, elle ne se distingue guère du français populaire, manifestant des traits caractéristiques des variétés orales (GADET, 2003a, p. 2). Sans pouvoir observer de bouleversements majeurs, force est de constater que l'innovation cependant est présente dans la langue des jeunes à travers deux traits qui se démarquent des éléments *héréditaires* : *le verlan, l'hybridation* (GADET, 2003a, p. 10) et les faits de contacts de langues qu'on présente ci-après. On observe dans le corpus extrait du roman de Cherfi une incrustation de termes arabes et kabyles avec un effet de traduction et de reproduction des accents : « *Ti va à la sucritti, ti monti troi mitaj et ti donn li cachi di disser* » [...] (Traduction.) Tu vas à la Sécu, tu montes trois étages et tu donnes le casier judiciaire ! »²⁰ (CHERFI, 2016, p. 23).

¹⁹ La pagination est celle de l'édition de 2016 du roman.

²⁰ Cherfi illustre par la figure de la traduction les effets de distance intra familiales qui viennent à l'appui des remarques suivantes qui figurent avant les propos de la mère du narrateur cités supra : « À l'intérieur des maisons fallait, entre un fils et sa mère,

Les faits de contacts de langues illustrent la dimension véhiculaire interethnique de ce parler.

4.3 Un parler véhiculaire interethnique

La notion de *parler véhiculaire interethnique* s'avère particulièrement opératoire ici pour caractériser le parler des jeunes de banlieues. Il est un *we code* (GUMPERZ, 1989), c'est la langue des Céfrans²¹ (SEGUIN ; TEILLARD, 1996). C'est un véhiculaire, marqué par l'alternance des langues qui s'oppose à la fois à la langue de l'école et à celle de la famille où les langues d'origine sont plus présentes (BILLIEZ, 1993, p. 117). Opératoire, cette notion de parler véhiculaire interethnique l'est aussi pour désigner l'hybridation et le métissage, qui renvoient à la dimension pluriethnique du groupe de pairs, et à l'hétérogénéité de ce parler comme l'indiquent les citations suivantes extraites de *Ma part de Gaulois* :

« *Li cachi di disser* », m'a fallu quinze ans pour comprendre qu'il s'agissait du « casier judiciaire » ! » (CHERFI, 2016, p. 23) ; « Que Dieu te brûle la langue ! (En kabyle bien sûr, *Aké seurgh reubi ilsikh* ! ») (CHERFI, 2016, p. 79) ; « C'est *hrraâm* (péché) » (CHERFI, 2016, p. 101).

Cette volonté de produire une *coloration arabe* déjà signalée par Billiez à travers l'exemple de l'articulation constrictive sourde et forte du [R] (BILLIEZ, 1993, p. 120) observable chez des locuteurs de parlers des cités urbaines sensibles reflète la composition pluriethnique du groupe des pairs, mais aussi celle du quartier. Le recours au procédé de l'emprunt dans le roman de Cherfi, ici un mot tzigane, possède aussi cette fonction : « ce que t'as *tchouré* la veille » (CHERFI, 2016, p. 94). Cet exemple tiré du *Corpus d'écrits d'élèves de lycées professionnels* illustre également la diversité ethnique :

un traducteur des hautes écoles orientalistes » (2016, p. 23). On soulignera que ce commentaire explicite également le titre de l'œuvre *Ma part de Gaulois* car il met en lumière « la part de gaulois » du narrateur.

²¹ Verlan de français.

La où j'habite, à Montfermeil, c'est grand et j'ai pas l'habitude, mais là au moins je me suis fait des amis, il y a Medine, un Algerien [Le« A » majuscule a été réécrit par-dessus le « a » minuscule], Rodrigues, le Congolais et enfin Sophia, l'Italienne (JEAN-MARC, 2009, 2017, p. 51).²²

C'est à ce stade que le trait populaire mérite d'être analysé. La notion de français populaire n'est pas claire, dans son opposition avec le français familier : « usage de toutes les classes dans des contextes peu surveillés » (GADET, 1992, p. 122). Elle est plus interprétative que descriptive et relève du stéréotype social. Le terme ne peut se débarrasser de sa fonction déclassante et l'objet qu'il désigne est mal identifié, cependant la notion résiste, ce qui signale son caractère *problématique* (GADET, 2003a, p. 11). La coexistence dans le lexique utilisé de faits lexicaux relevant de diverses variétés non normées ou archaïques illustre l'hétérogénéité de la notion de français populaire. Les exemples observables dans le roman de Cherfi se déclinent des archaïsmes aux faits avérés de parlars des cités en passant par des traces d'argot classique ou de parlars jeunes passés dans le français familier courant, comme on peut le voir dans les faits langagiers suivants :

Archaïsmes	<i>Daronne</i> : p. 91 <i>Le gueux</i> p. 100
Argot classique	« Je crois ne pas avoir <i>moufté</i> ... » p. 37 « Tu l'as pas <i>affranchi</i> , le poète » p. 68 « Un père français visiblement <i>thuné</i> , cultivé, <i>fringué</i> comme un bijoutier » p. 68
Faits de parlars jeunes datés et perçus comme passés dans le français familier	« Mes parents sont complètement <i>flippés</i> ... » p. 59«
Faits de parlars des cités incluant des termes d'origine tzigane ou à consonance tzigane (finale en ave)	« Je lisais depuis quelques minutes quand trois <i>lascars</i> [...] se sont approchés de moi... » p. 31 « Ma part de <i>Gaulois</i> » p. 64 « c'est que de la <i>racaille</i> » p. 91 je l'ai déjà <i>guintchave</i> (sollicitée) p. 91 c'est la <i>latche</i> (honte) p. 91

²² Voir supra pour l'anonymisation.

5. Conclusion. Une culture interstitielle

Les parlars des jeunes des cités urbaines sensibles de la France contemporaine interrogent et remettent en cause la notion de français populaire pour plusieurs raisons. La première tient au delà des éléments formels aux pratiques langagières, c'est-à-dire à l'étude de la parole en tant que phénomène culturel, le principe étant que l'usage de la langue est au moins aussi important que sa structure.²³ Au centre de l'analyse, on trouve la communauté linguistique, ses ressources verbales et ses règles de communication, normes sous-tendant le fonctionnement des interactions dans un groupe donné. L'étude ethnographique de la langue vise à décrire le savoir dont ont besoin les participants à une interaction verbale et qu'ils utilisent pour communiquer l'un avec l'autre, leur compétence de communication (HYMES, 1984). La culture des rues, son code de conduite s'apprennent en partie à travers ces catégories linguistiques. Ludiques, initiatiques, cryptiques, ces parlars ont une fonction identitaire²⁴ qui a été largement signalée et ce dès le début des années quatre-vingt (BACHMANN ; BASIER, 1984 ; BILLIEZ, 1993 ; LEPOUTRE, 1997). On y retrouve aussi une forme de provocation générationnelle revendiquée « C'est intéressant, c'est du langage et il en vaut un autre » (CHERFI, 2016, p. 96). Celle-ci contraste avec le style des adultes, tant par le registre que par l'exubérance, la volubilité, ou la théâtralisation de la parole mise en scène et exposée au jugement des pairs.

On fera l'hypothèse, pour conclure que ces pratiques langagières participent d'une culture interstitielle (CALVET, 1994 ; LEPOUTRE, 1997) développée dans quatre directions à partir des années quatre-vingt-dix : musicale : le rap, graphique : les tags,²⁵ vestimentaire : tenues ostentatoires et linguistique, on l'a vu au cours de cet article. Ces pratiques ne se limitent pas à des procédés formels qui inverseraient la norme sociale dominante. Ils se distinguent très nettement des argots à clés ou argots d'école par leur lexique et leurs fonctions. Si les adolescents les plus experts sont peut-être les plus déviants par rapport aux normes sociales, ils sont aussi les mieux intégrés au groupe des pairs dont on connaît l'importance dans la socialisation des jeunes et dans leur culture

²³ Cela est vrai également du standard scolaire.

²⁴ Ce qui ne signifie pas que ces jeunes n'ont qu'une identité et qu'ils n'ont que le verlan à leur disposition.

²⁵ On peut se demander si l'affichage de l'inintelligible n'est pas le dénominateur commun.

(BILLIEZ, 1993). Ces pratiques langagières sont aptes à exprimer le vécu et l'expérience de la rue. Nourries d'emprunts, elles reflètent les communautés pluriethniques des banlieues.

Bibliographie

ABDULAYE. Clichy-sous-Bois. In : BERTUCCI, M.-M. ; [With the collaboration of ASSIER, J.; CHEMBLETTE, E. for the transcription of the corpus]. *Mémoires de l'immigration, vers un processus de patrimonialisation ?* Rapport de recherche. Paris : Ministère de la Culture ; Musée National de l'Histoire de l'Immigration ; Université de Cergy-Pontoise, 2009. p. 49. Disponible sur : www.culture.gouv.fr/.../version/.../Ethno_Bertucci_2009, p. 49. Accès le 21 Aug. 2019.

AUROUX, S. *La révolution technologique de la grammatisation*. Liège : Mardaga, 1994.

BACHMANN, C. ; BASIER, L. Le verlan, argot d'école ou langue des keums. *Mots*, Paris, n. 8, p. 169-187, 1984. Doi : <https://doi.org/10.3406/mots.1984.1145>

BAUDIN, G. ; GENESTIER, P. *Banlieues à problèmes : la construction d'un problème social et d'un thème d'action publique*. Paris : La Documentation Française, 2002.

BÉGHAIN, P. *Le patrimoine : culture et lien social*. Paris : Presses de Sciences Po, 1998.

BERTUCCI, M.-M. *Plurilinguisme et altérité. Français, école, politiques linguistiques-éducatives*. 2006. 289 p. Thèse (Habilitation à diriger des recherches) – Unité de Formation et de Recherche Lettres et Langues, Université de Tours, Tours, 2006.

BERTUCCI, M.-M. ; [With the collaboration of ASSIER, J. ; CHEMBLETTE, E. for the transcription of the corpus]. *Mémoires de l'immigration, vers un processus de patrimonialisation ?* 2009. 170 p. Rapport de recherche. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication ; Cité nationale de l'Histoire de l'immigration ; Université de Cergy-Pontoise. Disponible à la Bibliothèque Nationale de France, 2009.

BERTUCCI, M.-M. *Mémoire de l'immigration, vers un processus de patrimonialisation ?* *Langage & Société*, Paris, n. 132, p. 135-141, 2010.

BERTUCCI, M.-M. Les cités de banlieues, espace de mémoire et patrimoine de l'immigration ? In : BASTIAN, S. ; BULOT, T. ; BURR, E. (coord.). *Sociolinguistique urbaine. Identités et mise en mots*. München : Martin Meidenbauer Verlag, 2011. p. 13-34.

BERTUCCI, M.-M. Propositions pour une étude de l'attachement des adolescents à leurs cités dans le contexte urbain sensible de la Seine-Saint-Denis. *Francosphères*, Liverpool, v. 3, n. 2, p. 217-229, 2014. Doi : <https://doi.org/10.3828/franc.2014.17>

BERTUCCI, M.-M. ; [With the collaboration of ASSIER, J. ; CHEMBLETTE, E. for the transcription of the corpus]. *Mémoires de l'immigration, vers un processus de patrimonialisation ?* 2017. 170 p. Rapport de recherche. Paris : Ministère de la Culture ; Musée National de l'Histoire de l'Immigration ; Université de Cergy-Pontoise. Disponible sur : www.culture.gouv.fr/.../version/.../Ethno_Bertucci_2009. Accès le 21 Aug. 2019.

BERTUCCI, M.-M. Quelle place et quel statut pour les œuvres littéraires dans les corpus du français contemporain des cités ? *Revue d'Études Françaises*, Budapest, n. 23, p. 43-54, 2019.

BERTUCCI, M.-M. ; CORBLIN, C. *Enseigner les langues d'origine. Le français aujourd'hui*. Paris, n. 158, 2007. Doi : <https://doi.org/10.3917/lfa.158.0003>

BERTUCCI, M.-M. ; DAVID, J. *Les langues des élèves. Le français aujourd'hui*. Paris, n. 143, 2003. Doi : <https://doi.org/10.3917/lfa.143.0003>

BERTUCCI, M.-M. ; DELAS, D. (coord.). *Français des banlieues, français populaire ?* Amiens : UCP ; CRTH ; Encrage, 2004.

BERTUCCI, M.-M. ; HOUDART-MEROT, V. *Situations de banlieues : enseignement, langues, cultures*. Lyon : INRP, 2005.

BILLIEZ, J. Le « parler véhiculaire interethnique » de groupes d'adolescents en milieu urbain. In : *Des langues et des villes. Actes du colloque international*. Paris : Didier érudition. Niamey : Agence de Coopération Culturelle et Technique, 1993. p. 117-126.

BLANCHET, P. Minorations, minorisations, minorités : essai de théorisation d'un processus complexe. *Cahiers de Sociolinguistique*, Rennes, n. 10, p. 17-47, 2006. Doi : <https://doi.org/10.3917/csl.0501.0017>

BOURDIEU, P. La production de la croyance : contribution à une économie des biens symboliques. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*. Paris, n. 13, p. 3-43, 1977. Doi : <https://doi.org/10.3406/arss.1977.3493>

CALVET, L.-J. *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*. Paris : Payot, 1994.

CAMARA. Saint-Ouen. Cité Arago. In : BERTUCCI, M.-M. ; [With the collaboration of ASSIER, J.; CHEMBLETTE, E. for the transcription of the corpus]. *Mémoires de l'immigration, vers un processus de patrimonialisation ? Rapport de recherche*. Paris : Ministère de la Culture ; Musée National de l'Histoire de l'Immigration ; Université de Cergy-Pontoise, 2009. p. 52-53. Disponible sur : www.culture.gouv.fr/.../version/.../Ethno_Bertucci_2009, p. 52-53. Accès le 21 Aug. 2019.

CAPOTORTI, F. *Étude des droits des personnes appartenant aux minorités ethniques, religieuses et linguistiques*. New York : Nations Unies, 1991.

CASTEL, R. *Les métamorphoses de la question sociale*. Paris : Fayard, 1995.

CHERFI, M. *Ma part de Gaulois*. Paris : Actes Sud, 2016.

CLAIR, I. Race et ethnicité. In : PAUGAM, S. (dir.). *Les 100 mots de la sociologie*. Paris : PUF, 2015. p. 112-113.

COGNET, M. Genre et ethnicité dans la division du travail en santé : la responsabilité politique des États. *L'Homme et la Société*, Paris, n. 176-177, p. 101-129, 2010. Doi : <https://doi.org/10.3917/lhs.176.0101>

CONDOMINAS, G. Pour une définition anthropologique du concept d'espace social. *ASEMI : Asie du Sud-Est et Monde Insulindien*, Paris, v. VIII, n. 2. p. 5-54, 1977.

DESCHÊNES, J. Qu'est-ce qu'une minorité ? *Les Cahiers de droit*, Laval, v. 27, n. 1. p. 255-291, 1986. Doi : <https://doi.org/10.7202/042739ar>

DORLIN, E. *Sexe, genre et sexualités. Introduction à la théorie féministe*. Paris : PUF, 2008. Doi : <https://doi.org/10.3917/puf.dorli.2008.01>

DUBET, F. ; LAPEYRONNIE, D. *Les quartiers d'exil*. Paris : Fayard, 1992.

DUBOIS, J. ; GIACOMO, M. ; GUESPIN, L. ; MARCELLESI, C. ; MARCELLESI, J.-B. ; MÉVEL, J.-P. *Dictionnaire de Linguistique*. Paris : Larousse, 2002.

DUVOUX, N. Configuration. In : PAUGAM, S. (dir.). *Les 100 mots de la sociologie*. Paris : PUF, 2015. p. 52-54.

FAGYAL, Z. La prosodie du français populaire des jeunes : traits héréditaires et novateurs. *Le Français Aujourd'hui*, Paris, n. 143, p. 47-55, 2003. Doi : <https://doi.org/10.3917/lfa.143.0045>

FASSIN, D. Y a-t-il vraiment des discriminations raciales en France ? *L'Histoire*, Paris, n. 306, 2006.

FATTIER, D. Construire un we code : la langue des Céfrans (Pantin 1994-1995). In : BERTUCCI, M.-M. ; DELAS, D. (coord.). *Français des banlieues, français populaire ?* Amiens : UCP ; CRTH ; Encrage, 2004. p. 11-17.

FERRÉOL, G. ; JUCQUOIS, G. (coord.). *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*. Paris : Armand Colin, 2003.

GADAMER, H.G. *Vérité et méthode : les grandes lignes d'une herméneutique philosophique*. Paris : Seuil, 1996.

GADET, F. *Le français populaire*. Paris : PUF, 1992. Doi : <https://doi.org/10.3406/linx.1991.1227>

GADET, F. « Français populaire » : un classificateur déclassant ? *Marges Linguistiques*, Aix-en-Provence, n. 6, p. 103-115, 2003a. Disponible sur : univ-montp3.fr/e41slym/Francoise_Gadet_Le_francais_populaire_2003.pdf. Accès le 23 Aug. 2019.

GADET, F. *La variation sociale en français*. Paris : Ophrys, 2003b.

GOFFMAN, E. *Stigmate les usages sociaux des handicaps*. Trad. A. Kihm. Paris : Éditions de Minuit, 1975.

GOUDAILLIER, J.-P. *Comment tu tchatches ! Dictionnaire du français contemporain des cités*. Paris : Maisonneuve & Larose, 2001.

GRÂCE. Saint-Denis. In : BERTUCCI, M.-M. ; [With the collaboration of ASSIER, J.; CHEMBLETTE, E. for the transcription of the corpus]. *Mémoires de l'immigration, vers un processus de patrimonialisation ?* Rapport de recherche. Paris : Ministère de la Culture ; Musée National de l'Histoire de l'Immigration ; Université de Cergy-Pontoise, 2009. p. 52. Disponible sur : www.culture.gouv.fr/.../version/.../Ethno_Bertucci_2009, p. 52. Accès le 21 Aug. 2019.

GRAVARI-BARBAS, M. Introduction générale. In : GRAVARI-BARBAS, M. (dir.). *Habiter le patrimoine. Enjeux-approches-vécu*. Rennes : PUR, 2005. p. 11-18. Doi : <https://doi.org/10.4000/books.pur.2216>

GRESILLON, E. *Éléments de critique génétique. Lire les manuscrits modernes*. Paris : PUF, 1994.

GUMPERZ, J. J. *Sociolinguistique interactionnelle : une approche interprétative*. Paris : L'Harmattan, 1989.

HYMES, D. *Vers la compétence de communication*. Paris : Hatier ; CREDIF, 1984.

JEAN-MARC. Montfermeil. In : BERTUCCI, M.-M. ; [With the collaboration of ASSIER, J.; CHEMBLETTE, E. for the transcription of the corpus]. *Mémoires de l'immigration, vers un processus de patrimonialisation ? Rapport de recherche*. Paris : Ministère de la Culture ; Musée National de l'Histoire de l'Immigration ; Université de Cergy-Pontoise, 2009. p. 51. Disponible sur : www.culture.gouv.fr/.../version/.../Ethno_Bertucci_2009, p. 51. Accès le 21 Aug. 2019.

KAUFMANN, J.-C. *L'entretien compréhensif*. Paris : Nathan, 1996.

KAUFMANN, J.-C. *Ego : pour une sociologie de l'individu*. Paris : Nathan, 2001.

LAHIRE, B. *L'invention de « l'illettrisme »*. Paris : La Découverte, 1999.

LEPOUTRE, D. *Cœur de banlieue, codes, rites et langages*. Paris : Odile Jacob, 1997.

LORCERIE, F. Les sciences sociales au service de l'identité nationale : le débat sur l'intégration au début des années 1990. In : MARTIN, D.-C. (coord.). *Cartes d'identité. Comment dit-on nous en politique*. Paris : Presses de la FNSP- Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1994. p. 245-281.

LORCERIE, F. Fractures sociales, fractures territoriales. L'École, son territoire et l'ethnicité. *Projet*, La-Plaine-Saint-Denis, n. 312, p. 64-71, 2009. Doi : <https://doi.org/10.3917/pro.312.0064>

MARTINEZ, F. ; MICHAUD, M.-C. *Minorité(s) : construction idéologique ou réalité ?* Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2006.

MAURIN, É. *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*. Paris : La République des Idées ; Seuil, 2004.

MICOUD, A. *Des hauts lieux. La construction sociale de l'exemplarité*. Paris : CNRS, 1991. Doi : <https://doi.org/10.3917/cnrs.micou.1991.01>

MORIN, E. *Introduction à la pensée complexe*. Paris : ESF, 1990.

PAUGAM, S. *Les formes élémentaires de la pauvreté*. Paris : PUF, 2005.

RIFKIN, J. *La fin du travail*. Trad. P. Rouve. Paris : La Découverte, 1996.

RUDDER, V. de. Banlieues et immigration. Le social, l'urbain et la politique. Entretien avec Véronique de RUDDER. In : BAUDIN, G. ; GENESTIER, P. *Banlieues à problèmes : la construction d'un problème social et d'un thème d'action publique*. Paris : La Documentation Française, 2002. p.113-120.

SEGUIN, B. ; TEILLARD, F. *Les Céfrans parlent aux Français. Chronique de la langue des cités*. Paris : Calmann-Lévy, 1996.

SINTOMER, Y. ; BACQUÉ, M.-H. Les banlieues populaires entre intégration, affiliation et scission. In : BAUDIN, G. ; GENESTIER, P. *Banlieues à problèmes : la construction d'un problème social et d'un thème d'action publique*. Paris : La Documentation Française, 2002. p. 93-111.

SOFIAN. Local légal. In : BERTUCCI, M.-M. ; [With the collaboration of ASSIER, J.; CHEMBLETTE, E. for the transcription of the corpus]. *Mémoires de l'immigration, vers un processus de patrimonialisation ? Rapport de recherche*. Paris : Ministère de la Culture ; Musée National de l'Histoire de l'Immigration ; Université de Cergy-Pontoise, 2009. p. 61. Disponible sur : www.culture.gouv.fr/.../version/.../Ethno_Bertucci_2009, p. 61. Accès le 21 Aug. 2019.

STRAUSS, A. (coord.). *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*. Paris : L'Harmattan, 1992.

THOMAS, W. I. ; ZNANIECKI, F. ; WISZNIEWSKI, W. *Le paysan polonais en Europe et en Amérique : récit de vie d'un migrant*. Paris : Nathan, 1998.

WACQUANT, L. *Parias urbains. Ghettos. Banlieues. État*. Paris : La Découverte, 2006.

VIEILLARD-BARON, H. La banlieue au risque des définitions. In : BERTUCCI, M.-M. ; HOUDART-MEROT, V. *Situations de banlieues : enseignement, langues, cultures*. Lyon : INRP, 2005. p. 31-38.